

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 6315

présenté par
M. Jolivet et Mme Bono-Vandorme

ARTICLE 43

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.